

Du n'zimbu au SGRT : continuité et transformation des systèmes monétaires en Afrique



WinstantGold

Version longue

Préface

Les premières réflexions ayant conduit à la présente étude s’inscrivent dans un cycle de travaux engagés en 2025 autour des conditions d’émergence d’un instrument monétaire numérique souverain en République démocratique du Congo. La note stratégique « Le numérique du Pays Solution », suivie des différentes versions du livre blanc consacrées à un dispositif monétaire digital adossé à des ressources réelles — notamment l’or éthique et le carbone forestier — ont initialement privilégié une approche principalement technique, économique et prospective.

Toutefois, ces premières analyses, centrées sur les architectures financières et les mécanismes de tokenisation, ne prenaient pas encore pleinement en compte l’inscription de ces innovations dans une trajectoire historique et géopolitique plus large. C’est précisément ce déplacement analytique qui a été opéré à l’occasion de la rédaction de la note « Des routes maritimes aux routes de la valeur numérisée – Pour une histoire de la souveraineté économique en Afrique, du Kongo à la RDC », en introduisant une perspective socio-historique de longue durée.

Dans ce cadre, l’hypothèse selon laquelle les dispositifs contemporains de tokenisation pourraient trouver des analogies dans des formes anciennes d’organisation de la valeur a progressivement émergé. L’étude du royaume du Kongo, notamment sous le règne d’Afonso Ier au début du XVI^e siècle, met en évidence l’existence d’un système monétaire structuré autour du n’zimbu, constitué de coquillages marins et intégré à un ensemble cohérent de pratiques économiques, politiques et sociales. Ce système reposait à la fois sur un ancrage matériel de la valeur, sur un contrôle centralisé de la ressource et sur une reconnaissance collective de sa fonction monétaire.

Les travaux de G.W.L. Randles ont contribué à approfondir cette analyse en soulignant la complexité et la rationalité des systèmes monétaires précoloniaux africains. À partir de cette base, il devient possible d’envisager le n’zimbu non seulement comme une monnaie au sens classique, mais également comme un dispositif de représentation de la valeur pouvant être rapproché, sous certaines conditions, des logiques contemporaines de tokenisation.

C’est dans cette perspective que s’inscrit la comparaison proposée dans le présent document entre le n’zimbu et le Sovereign Gold Reserve Token (SGRT), instrument monétaire numérique souverain adossé à l’or et développé dans le cadre du programme WinstantGold. Cette comparaison ne vise pas à établir une continuité directe ou une équivalence stricte entre deux objets historiquement et techniquement distincts, mais à interroger les formes de permanence et de transformation des systèmes monétaires, en particulier dans leur relation à la souveraineté, aux ressources et aux structures de pouvoir.

L’intérêt heuristique de cette démarche réside précisément dans la tension qu’elle met en évidence entre continuité et rupture. D’un côté, la persistance d’un ancrage de la monnaie dans des ressources réelles et dans des dispositifs de contrôle politique ; de l’autre, la transformation profonde des supports, des technologies et des modes de légitimation, notamment à travers la numérisation et l’émergence de formes de confiance algorithmique.

Ainsi, la réflexion proposée ici s’inscrit dans une approche pluridisciplinaire, à la croisée de l’histoire économique, de la théorie monétaire et de l’analyse des

transformations contemporaines liées aux technologies numériques. Elle vise à contribuer à une meilleure compréhension des conditions d'émergence de nouvelles formes de souveraineté monétaire en Afrique, en replaçant les innovations actuelles dans une dynamique historique de longue durée.

Table des matières

Préface	2
Introduction générale — Monnaie, souveraineté et transformation des systèmes de valeur	5
Partie I — Le n’zimbu : une monnaie souveraine précoloniale	6
1. Nature et origine du n’zimbu.....	6
2. Une économie organisée autour du n’zimbu.....	6
3. Le monopole royal et la souveraineté	7
4. Dimension sociale et symbolique	8
5. Transformations et déclin	9
Partie II — Le Sovereign Reserve Gold Token : une monnaie numérique souveraine contemporaine	10
1. Nature et définition du SGRT	10
2. Fondements économiques	11
3. Une architecture technologique	11
4. Une fonction économique et sociale.....	12
5. Une dimension politique	13
Partie III — Une comparaison : continuités et ruptures	15
1. Points communs fondamentaux	15
2. Des différences structurelles	15
3. Échelle et portée	16
4. La mutation du pouvoir monétaire.....	17
Partie IV — Une interprétation théorique	19
1. Une continuité historique	19
2. Rupture contemporaine	19
3. Vers une nouvelle souveraineté monétaire.....	20
Conclusion générale	22

Introduction générale — Monnaie, souveraineté et transformation des systèmes de valeur

La monnaie comme fait social total — La monnaie ne constitue pas seulement un instrument d’échange économique, mais un véritable fait social total, au sens où elle engage simultanément des dimensions politiques, sociales et symboliques. Dans de nombreuses sociétés, elle exprime à la fois l’organisation du pouvoir, les hiérarchies sociales et les représentations collectives de la richesse. À ce titre, elle ne peut être réduite à une simple fonction technique de mesure ou de circulation de la valeur.

Une opposition apparente entre systèmes monétaires — L’étude comparée des systèmes monétaires met en évidence une opposition apparente entre, d’une part, les monnaies précoloniales africaines, telles que le n’zimbu du royaume du Kongo, fondées sur des supports matériels et des logiques sociales, et, d’autre part, les innovations contemporaines comme les monnaies numériques souveraines, reposant sur des technologies avancées et des cadres institutionnels modernes.

La question de la continuité ou de la rupture — Cette confrontation soulève une interrogation fondamentale : assiste-t-on à une rupture radicale dans la nature de la monnaie, liée aux transformations technologiques et à la mondialisation, ou bien à une continuité plus profonde dans ses fonctions essentielles, notamment en tant qu’instrument de souveraineté et d’organisation sociale ? C’est à cette question que la présente analyse se propose de répondre.

Deux objets d’étude en parallèle — L’analyse repose sur la considération de deux instruments monétaires congolais séparés par plusieurs siècles. Le premier, le n’zimbu, est une monnaie constituée de coquillages utilisée dans l’ancien royaume du Kongo, intégrée à un système économique, politique et social structuré. Le second, le Sovereign Gold Reserve Token (SGRT), est un instrument monétaire numérique souverain contemporain, fondé sur la tokenisation de l’or et inscrit dans une logique d’innovation financière.

Des logiques communes — Le rapprochement entre ces deux objets d’étude se justifie par des logiques communes : leur ancrage dans une ressource spécifique, leur rôle dans l’affirmation de la souveraineté et leur capacité à structurer la valeur au sein d’un espace donné. Cette comparaison permet ainsi d’interroger, dans un contexte africain, la permanence et la transformation des systèmes monétaires.

Une hypothèse de continuité et de rupture — L’analyse proposée repose sur l’hypothèse selon laquelle les systèmes monétaires étudiés présentent à la fois une continuité structurelle et une rupture majeure. Continuité, car la monnaie demeure liée à une ressource réelle et à un pouvoir souverain. Rupture, car les formes, les technologies et les modes de régulation évoluent profondément, notamment avec l’émergence du numérique et de la blockchain.

Une démarche pluridisciplinaire — Pour saisir cette double dynamique, l’étude adopte une approche croisée. Elle est d’abord historique, afin de replacer le n’zimbu dans son contexte précolonial. Elle est économique, pour analyser les fonctions et les mécanismes monétaires. Enfin, politico-anthropologique, pour comprendre la monnaie comme un fait social structurant, au cœur des rapports de pouvoir et des représentations collectives.

Partie I — Le n’zimbu : une monnaie souveraine précoloniale

1. Nature et origine du n’zimbu

Un cadre historique sous Afonso Ier — Le n’zimbu s’inscrit pleinement dans l’organisation du royaume du Kongo sous le règne d’Afonso Ier (Nzinga Mbemba), qui gouverne de 1506 à 1543. Cette période marque un moment de structuration politique, économique et monétaire du royaume, notamment dans le contexte des premiers contacts avec les Européens, en particulier les Portugais.

Une monnaie matérielle naturelle — Le n’zimbu se caractérise avant tout par sa nature matérielle, puisqu’il est constitué de petits coquillages marins utilisés comme support monétaire dans le royaume du Congo. Ces coquillages, collectés principalement sur les côtes atlantiques, acquièrent une valeur non par transformation technique, mais par leur intégration dans un système social et économique structuré.

Une spécificité africaine — Cette forme monétaire illustre une spécificité africaine, où la valeur repose sur la rareté relative de la ressource, son contrôle et sa reconnaissance collective. Le n’zimbu ne tire pas sa valeur d’un métal précieux ni d’une autorité abstraite, mais d’un équilibre entre disponibilité naturelle et organisation politique de son accès.

Une monnaie organique — Contrairement aux monnaies métalliques européennes, fondées sur la frappe, le poids et la pureté du métal, le n’zimbu relève d’une logique différente : celle d’une monnaie organique, directement issue de l’environnement. Cette distinction met en évidence des conceptions variées de la valeur monétaire, ancrées dans des contextes culturels et économiques distincts.

Une monnaie ancienne et structurée — L’usage du n’zimbu est attesté bien avant l’arrivée des Européens en Afrique centrale, ce qui témoigne de l’existence de systèmes monétaires autonomes et élaborés dans les sociétés précoloniales. Il ne s’agit pas d’une innovation liée aux échanges atlantiques, mais d’un élément déjà intégré dans l’organisation économique du royaume du Kongo.

Un système monétaire organisé — Loin d’un simple objet d’échange rudimentaire, le n’zimbu s’inscrit dans un système monétaire structuré, reposant sur des unités de compte, des pratiques de mesure et des règles de circulation. Cette organisation permettait d’évaluer les biens, de fixer des équivalences et de faciliter les transactions, révélant une économie plus complexe qu’une simple logique de troc.

Un réseau d’échanges régionaux — Par ailleurs, le n’zimbu participait à des réseaux d’échanges régionaux, reliant les zones côtières aux territoires intérieurs. Il circulait entre différentes communautés et contribuait à l’intégration économique du royaume, tout en renforçant les liens politiques et commerciaux entre ses différentes composantes.

2. Une économie organisée autour du n’zimbu

Des fonctions économiques multiples — Le n’zimbu remplit les principales fonctions d’une monnaie au sein du royaume du Congo. Il sert d’abord de moyen d’échange, facilitant la circulation des biens et des services dans une économie structurée. Il

constitue également une unité de compte, permettant d’évaluer et de comparer les valeurs, et joue enfin un rôle de réserve relative de richesse, bien que dépendante de sa disponibilité.

Une pluralité d’usages — Au-delà de ces fonctions classiques, le n’zimbu est utilisé dans une grande diversité de transactions. Il intervient dans le commerce quotidien, mais aussi dans des pratiques sociales essentielles telles que le paiement des dots matrimoniales ou le versement de tributs au pouvoir politique. Cette pluralité d’usages montre qu’il est profondément intégré dans l’ensemble des relations économiques et sociales.

Un système de mesure élaboré — Le n’zimbu ne se limite pas à une accumulation indistincte de coquillages, mais s’inscrit dans un véritable système de mesure monétaire structuré. Des unités spécifiques permettaient de compter et d’ordonner les quantités, facilitant ainsi les échanges et la fixation de prix. Cette standardisation témoigne d’une volonté de rationaliser les transactions au sein de l’économie du royaume.

Des équivalences monétaires — Par ailleurs, certaines sources indiquent l’existence d’équivalences entre le n’zimbu et des monnaies étrangères, notamment européennes, à partir des premiers contacts avec les Portugais. Ces correspondances permettaient d’insérer le n’zimbu dans des circuits d’échanges plus larges, tout en maintenant ses usages locaux et sa valeur propre.

Une économie monétaire sophistiquée — L’existence d’un tel système de mesure et de conversion constitue un indice fort du degré de sophistication économique du royaume du Congo. Elle montre que cette société disposait de mécanismes monétaires complexes, capables d’assurer à la fois des échanges internes structurés et des interactions avec des économies extérieures.

3. Le monopole royal et la souveraineté

Un contrôle centralisé de la production — Le n’zimbu tire une part essentielle de sa valeur du contrôle exercé par le pouvoir royal sur sa production. L’île de Luanda, principale zone de collecte des coquillages, était placée sous l’autorité directe du roi du Kongo, ce qui lui conférait un monopole stratégique sur la ressource monétaire. Ce contrôle territorial constituait le fondement même de la souveraineté économique du royaume.

Une production organisée — La récolte des coquillages était organisée selon des modalités précises, mobilisant notamment une main-d’œuvre spécialisée, souvent féminine, chargée de collecter, trier et préparer les n’zimbu. Cette organisation montre que la production monétaire n’était pas laissée au hasard, mais intégrée dans un système économique structuré et encadré par le pouvoir politique.

Monnaie et autorité royale — Ainsi, le contrôle de la production du n’zimbu ne relevait pas seulement d’une gestion économique, mais d’une stratégie de domination. En maîtrisant l’accès à la monnaie, le roi consolidait son autorité sur l’ensemble du royaume, faisant du n’zimbu un instrument central de la souveraineté.

Monnaie et structuration du pouvoir politique — Le n’zimbu joue un rôle central dans l’organisation du pouvoir politique par le biais du système fiscal du royaume du

Kongo. Les populations soumises devaient verser des tributs en coquillages, souvent conditionnés dans des sacs spécifiques appelés khoto, qui symbolisaient à la fois l’autorité des chefs et l’obligation de contribution au pouvoir central. Cette fiscalité monétaire renforçait la dépendance des provinces envers le roi.

Une redistribution politique — Au-delà de la collecte, le n’zimbu était redistribué par le souverain et les élites, selon des logiques politiques précises. Cette redistribution permettait de récompenser les fidélités, d’entretenir les alliances et de maintenir l’équilibre du royaume. Elle constituait un mécanisme essentiel de régulation sociale et de consolidation du pouvoir.

Hiérarchie sociale et monétaire — Ainsi, le n’zimbu ne se limite pas à un outil économique : il structure la hiérarchie sociale et politique. L’accès à cette monnaie, sa circulation et sa redistribution reflètent les rapports de pouvoir, faisant du système monétaire un élément central de l’organisation du royaume.

4. Dimension sociale et symbolique

Un marqueur de prestige social — Au-delà de sa fonction économique, le n’zimbu constitue un puissant marqueur de statut social au sein du royaume du Congo. La possession de quantités importantes de coquillages traduit la richesse, mais aussi l’influence et la position dans la hiérarchie sociale. Il devient ainsi un signe visible de distinction, permettant d’affirmer son rang et son autorité dans la société.

Richesse et mise en scène — Le n’zimbu est également utilisé dans des contextes cérémoniels, notamment lors des mariages, des alliances ou des rituels politiques. Il participe à la mise en scène du pouvoir et de la richesse, renforçant la dimension symbolique des échanges. Dans ces usages, la monnaie dépasse sa fonction utilitaire pour devenir un élément central des pratiques culturelles et sociales.

Une légitimité sociale monétaire — Ainsi, le n’zimbu s’inscrit dans un système où économie et symbolique sont étroitement liés. Il ne sert pas seulement à échanger, mais aussi à représenter, à légitimer et à structurer les relations sociales, confirmant son statut de véritable fait social total.

La monnaie, instrument d’ordre social — Le n’zimbu s’inscrit pleinement dans un système de dépendance structuré, où les relations économiques reflètent et renforcent les liens politiques. Les individus et les groupes doivent accéder à la monnaie par l’intermédiaire du pouvoir ou des élites, ce qui crée des rapports de subordination et d’obligation. Ainsi, la circulation du n’zimbu participe à l’organisation hiérarchique de la société.

Monnaie et rapports de pouvoir — Ce système montre que l’économie ne fonctionne pas de manière autonome, mais qu’elle est profondément imbriquée dans les rapports de pouvoir. Le contrôle de la monnaie permet au souverain et aux chefs locaux d’exercer une influence durable sur les populations, en conditionnant l’accès aux ressources et aux échanges.

Une régulation sociale par la monnaie — De ce fait, le n’zimbu apparaît comme un outil de régulation sociale autant qu’économique. Il contribue à stabiliser l’ordre politique, à maintenir les équilibres sociaux et à assurer la cohésion du royaume, en articulant étroitement richesse, autorité et dépendance.

5. Transformations et déclin

L’impact des échanges européens — L’arrivée des Européens, notamment des Portugais à partir de la fin du XVe siècle, introduit de nouvelles formes de monnaie et de nouveaux modes d’échange dans le royaume du Kongo. Les monnaies métalliques européennes, ainsi que d’autres biens de valeur, viennent concurrencer progressivement le n’zimbu, modifiant les références économiques traditionnelles.

Un déséquilibre monétaire — Cette introduction extérieure entraîne un déséquilibre du système monétaire existant. Le n’zimbu, jusque-là central et contrôlé, voit son rôle remis en cause par des instruments d’échange perçus comme plus adaptés aux échanges internationaux. Les circuits économiques se transforment, et la cohérence du système monétaire local commence à se fragiliser.

Une recomposition économique et politique — Ainsi, le contact avec les Européens ne se limite pas à une ouverture commerciale : il provoque une recomposition profonde des équilibres économiques et politiques. Le n’zimbu, autrefois pilier du système, entre dans une phase de déstabilisation progressive, annonçant son déclin.

Dévaluation et souveraineté — Le système monétaire du n’zimbu connaît une dévaluation progressive à partir du XVIIe siècle, notamment en raison de l’importation massive de coquillages similaires depuis d’autres régions, en particulier le Brésil. Cette augmentation artificielle de la quantité de monnaie en circulation entraîne un phénomène inflationniste, réduisant la valeur du n’zimbu et fragilisant son rôle économique.

Affaiblissement du pouvoir royal — Cette perte de contrôle sur la masse monétaire s’accompagne d’un affaiblissement du monopole royal. Ne maîtrisant plus la production ni la circulation des coquillages, le pouvoir central voit son autorité remise en cause. La monnaie, autrefois instrument de souveraineté, devient un facteur de déstabilisation politique et économique.

Pouvoir et transformation monétaire — Ainsi, la dévaluation du n’zimbu ne constitue pas seulement une crise monétaire, mais une transformation structurelle du pouvoir. Elle illustre le lien étroit entre contrôle de la monnaie et souveraineté, et montre comment la perte de ce contrôle peut contribuer au déclin d’un système politique.

Partie II — Le Sovereign Reserve Gold Token : une monnaie numérique souveraine contemporaine

1. Nature et définition du SGRT

Contexte d'émergence du SGRT — Le Sovereign Gold Reserve Token (SGRT) apparaît en 2025 dans le cadre du projet WinstantGold, premier projet pilote du programme national AXIS de la République démocratique du Congo. Ce dispositif est placé sous le haut parrainage du Président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, et s'inscrit dans une stratégie de valorisation souveraine des ressources naturelles du pays. La doctrine du SGRT est formalisée dans le livre blanc publié en décembre 2025, qui en définit les fondements techniques, économiques et institutionnels.

Une monnaie numérique adossée à l'or — Le Sovereign Gold Reserve Token (SGRT) se présente comme une monnaie numérique fondée sur la tokenisation des ressources naturelles, en particulier l'or. Ce processus consiste à transformer un actif physique en unité numérique échangeable sur une infrastructure technologique, permettant ainsi de représenter la valeur de la ressource sous forme de token sécurisé et traçable.

Un actif numérique adossé — Chaque token émis est lié à un actif réel, en l'occurrence des réserves d'or détenues ou garanties par l'État. Cette relation directe entre le numérique et le tangible confère au SGRT une valeur intrinsèque, à la différence des monnaies purement fiduciaires ou des crypto-actifs spéculatifs. Il s'agit ainsi d'un système hybride, associant matérialité de la ressource et abstraction numérique.

Sécurisation et transparence monétaire — Cette architecture monétaire vise à répondre à plusieurs enjeux contemporains : sécuriser la valeur, améliorer la transparence des échanges et faciliter l'accès aux marchés financiers. En ancrant la monnaie dans une ressource stratégique, le SGRT cherche à reconstruire un lien de confiance entre richesse réelle, souveraineté nationale et innovation technologique.

Un instrument monétaire inscrit dans la souveraineté étatique — Le SGRT s'inscrit dans une démarche explicitement étatique, portée par le programme national AXIS en République démocratique du Congo. Ce projet vise à valoriser les ressources naturelles du pays, notamment l'or, en les intégrant dans un système monétaire numérique contrôlé et garanti par les institutions publiques. La monnaie devient ainsi un outil stratégique de développement et de reconquête économique.

Un instrument monétaire souverain — Contrairement aux cryptomonnaies privées, souvent décentralisées et non adossées à des actifs tangibles, le SGRT repose sur une gouvernance institutionnelle et sur des garanties réelles. Il ne s'agit pas d'un actif spéculatif, mais d'un instrument monétaire conçu pour être intégré dans les politiques publiques et les circuits économiques formels.

Un renforcement de la souveraineté — Cette distinction est fondamentale : là où les crypto-actifs privés remettent en cause la souveraineté des États, le SGRT vise au contraire à la renforcer. Il représente une tentative de réappropriation du pouvoir monétaire à travers les technologies numériques, en articulant innovation technique et autorité politique.

2. Fondements économiques

L'or comme fondement de la valeur monétaire — L'or constitue une ressource stratégique majeure en Afrique, et particulièrement en République démocratique du Congo, où il représente un levier économique essentiel. Historiquement, ce métal précieux a structuré les échanges, symbolisé la puissance et attiré les convoitises, faisant de lui un élément central des dynamiques économiques et géopolitiques du continent.

L'or comme base de valeur — En tant que base de valeur du SGRT, l'or joue un rôle fondamental en garantissant la solidité du système monétaire. Contrairement aux monnaies fiduciaires, dont la valeur repose principalement sur la confiance dans les institutions, l'or offre un ancrage tangible, directement lié à une ressource physique identifiable et mesurable.

L'or comme valeur refuge — Par ailleurs, l'or est traditionnellement considéré comme une valeur refuge, particulièrement en période d'instabilité économique ou financière. En s'appuyant sur cette propriété, le SGRT vise à assurer une forme de stabilité monétaire, en limitant les fluctuations excessives et en renforçant la confiance des acteurs économiques dans le système proposé.

Une sur-collatéralisation au service de la sécurité — Le SGRT repose sur un principe de sur-collatéralisation, avec un ratio de 4:1, signifiant que chaque unité monétaire émise est garantie par une quantité d'or supérieure à sa valeur nominale. Ce mécanisme vise à renforcer la solidité du système en assurant une couverture largement excédentaire, limitant ainsi les risques de défaillance ou de perte de confiance.

Une stabilité par sur-collatéralisation — Cette approche se distingue des systèmes monétaires classiques, souvent fondés sur une couverture partielle ou sur la seule confiance institutionnelle. En garantissant chaque token par un actif tangible en proportion élevée, le SGRT cherche à instaurer une stabilité durable et à prévenir les phénomènes de spéculation excessive ou de volatilité.

Une garantie institutionnelle renforcée — Par ailleurs, cette sur-collatéralisation s'inscrit dans un cadre de garantie institutionnelle. L'État et les organismes associés assurent la gestion, le contrôle et la transparence des réserves d'or, conférant au système une légitimité politique et une crédibilité économique renforcée. La sécurité du SGRT repose ainsi sur une double base : matérielle et institutionnelle. —

3. Une architecture technologique

Blockchain et traçabilité — Le SGRT s'appuie sur une infrastructure blockchain qui permet d'assurer le suivi précis de l'or sous-jacent ainsi que des transactions effectuées avec les tokens. Chaque unité monétaire est associée à des données vérifiables, permettant de retracer son origine, sa circulation et son utilisation dans un registre numérique sécurisé et infalsifiable.

Traçabilité et sécurité des échanges — Cette capacité de traçabilité constitue un élément central du système, en garantissant la correspondance entre les actifs physiques et leur représentation numérique. Elle permet également de lutter contre les

fraudes, les détournements et les circuits informels, en intégrant l'ensemble des opérations dans un cadre contrôlé et vérifiable.

Transparence et confiance monétaire — La blockchain contribue ainsi à renforcer la transparence du système monétaire. En rendant les transactions accessibles et auditable, elle favorise la confiance des acteurs économiques, tout en répondant aux exigences contemporaines de gouvernance, de conformité et de responsabilité dans la gestion des ressources.

Une infrastructure numérique intégrée — Le SGRT repose sur une infrastructure numérique complète intégrant des mécanismes d'identification et de conformité tels que le KYC (Know Your Customer), permettant de sécuriser les échanges et de vérifier l'identité des utilisateurs. Ces dispositifs s'accompagnent d'outils de détection des fraudes et de protection des données, garantissant un environnement transactionnel fiable et conforme aux normes internationales.

Interopérabilité et intégration économique — Cette architecture est conçue pour être interopérable, c'est-à-dire capable de fonctionner avec différents systèmes financiers et plateformes numériques. Elle permet ainsi de relier les acteurs locaux — notamment les producteurs artisanaux — aux circuits économiques formels et aux marchés internationaux, favorisant une intégration progressive dans l'économie globale. —

Un écosystème monétaire intégré — En combinant sécurité, traçabilité et interconnexion, le SGRT s'inscrit dans une logique de système financier intégré. Il ne constitue pas un simple outil de paiement, mais un écosystème complet, articulant technologie, gouvernance et valorisation des ressources, au service d'un développement économique structuré et inclusif.

4. Une fonction économique et sociale

Un instrument de financement du développement — Le SGRT est conçu comme un instrument de financement destiné à soutenir le développement local, en mobilisant la valeur des ressources naturelles au profit des communautés. En transformant l'or en actif numérique, il permet de générer des flux financiers utilisables pour financer des projets économiques, sociaux et environnementaux, dans une logique de développement durable.

Inclusion financière des populations — Ce mécanisme vise également à favoriser l'inclusion des populations, en particulier celles issues des secteurs informels comme l'exploitation artisanale de l'or, par l'utilisation du wallet MACC Pay qui favorise les transactions en monnaie traditionnelles et digitales. En leur donnant accès à des outils financiers modernes et sécurisés, le SGRT permet de les intégrer dans des circuits économiques structurés, tout en valorisant leur participation à la production de richesse.

Un levier de transformation sociale — Ainsi, le SGRT ne se limite pas à une innovation technologique ou monétaire : il constitue un levier de transformation sociale. En articulant financement, inclusion et valorisation des ressources locales, il cherche à réduire les inégalités et à renforcer la participation des populations au développement économique.

Une monnaie intégrée aux marchés globaux — Le SGRT est conçu pour faciliter l'accès aux marchés internationaux en transformant des ressources locales, comme l'or, en actifs numériques échangeables à l'échelle mondiale. Grâce à la tokenisation et aux infrastructures numériques, il permet de connecter directement les producteurs et les acteurs économiques nationaux aux circuits financiers globaux, réduisant ainsi les intermédiaires et les barrières d'accès.

Une monnaie connectée — Cette capacité d'intégration repose sur le caractère « connecté » de la monnaie, qui circule sur des réseaux numériques interopérables. Le SGRT peut ainsi être utilisé dans des environnements variés, qu'il s'agisse de transactions locales, d'investissements internationaux ou d'échanges entre plateformes financières, favorisant une fluidité accrue des échanges.

Une monnaie globale souveraine — En ce sens, le SGRT participe à l'émergence d'une économie globalisée dans laquelle les monnaies ne sont plus limitées par des frontières physiques. Il incarne une nouvelle forme de monnaie, capable d'articuler souveraineté nationale et intégration internationale, en reliant directement les ressources africaines aux dynamiques économiques mondiales.

5. Une dimension politique

Une reconquête de la souveraineté économique — Le SGRT s'inscrit dans une stratégie de reprise du contrôle des ressources naturelles, en particulier de l'or, par les institutions nationales. En transformant ces ressources en actifs numériques souverains, l'État cherche à limiter les pertes liées aux circuits informels, à la contrebande et à la captation de valeur par des acteurs extérieurs.

Autonomie financière et souveraineté — Cette démarche vise également à réduire la dépendance économique vis-à-vis des systèmes financiers étrangers et des monnaies internationales. En développant un instrument monétaire propre, adossé à des richesses locales, le SGRT permet de renforcer l'autonomie financière et de mieux maîtriser les flux économiques à l'échelle nationale.

Un outil de souveraineté — Ainsi, le SGRT apparaît comme un outil de souveraineté, au croisement de l'économie et de la politique. Il traduit une volonté de réappropriation des leviers monétaires et financiers, en inscrivant la gestion des ressources dans un cadre national structuré et orienté vers le développement.

Une logique de redistribution et d'équité — Le SGRT repose sur une volonté explicite de mieux répartir la valeur issue de l'exploitation des ressources naturelles. En intégrant les différents acteurs de la chaîne de production — notamment les mineurs artisanaux, les communautés locales et les institutions publiques — il vise à assurer un partage plus équilibré des bénéfices générés par l'or.

Une rupture avec les modèles extractifs — Cette approche rompt avec les modèles extractifs traditionnels, où une grande partie de la richesse échappe aux populations locales. Le SGRT cherche au contraire à ancrer la valeur dans le territoire, en garantissant que les revenus issus de la tokenisation profitent directement aux acteurs impliqués dans la production et à leur environnement social.

Inclusion et justice sociale — Ainsi, l'instrument monétaire ne se limite pas à une fonction économique, mais s'inscrit dans une logique d'inclusion. En favorisant la

participation des populations et en structurant des mécanismes de redistribution, le SGRT ambitionne de concilier efficacité économique et justice sociale dans la gestion des ressources.

Partie III — Une comparaison : continuités et ruptures

1. Points communs fondamentaux

Une monnaie fondée sur une ressource réelle — Malgré leurs différences apparentes, le n’zimbu et le SGRT reposent tous deux sur une même logique fondamentale : l’ancrage de la monnaie dans une ressource matérielle. Dans le premier cas, il s’agit de coquillages marins, dans le second, de l’or. Cette matérialité constitue le socle de la valeur, en assurant une forme de garantie tangible.

Une monnaie adossée au réel — Cette caractéristique distingue ces systèmes des monnaies purement fiduciaires, dont la valeur repose essentiellement sur la confiance institutionnelle. Ici, la richesse monétaire est directement liée à un bien identifiable, extrait ou collecté dans un environnement spécifique, ce qui renforce la perception de sa légitimité et de sa stabilité.

Ressource, valeur et pouvoir — Ainsi, qu’il s’agisse du coquillage ou du métal précieux, la monnaie apparaît comme une transformation sociale d’une ressource naturelle. Cette continuité souligne l’importance persistante du lien entre nature, valeur et pouvoir dans la construction des systèmes monétaires.

La monnaie comme instrument de souveraineté — Le n’zimbu comme le SGRT illustrent le rôle central de la monnaie en tant qu’instrument de souveraineté. Dans le royaume du Kongo, le contrôle du n’zimbu par le roi, notamment à travers la maîtrise de sa production, constituait un levier essentiel d’autorité politique. La capacité à réguler la monnaie permettait de structurer les échanges et d’imposer l’ordre au sein du territoire.

Le rôle de l’État monétaire — Dans le cas du SGRT, ce rôle est assumé par l’État moderne, qui encadre l’émission, la gestion et la garantie de la monnaie numérique. À travers ce dispositif, les institutions publiques cherchent à affirmer leur contrôle sur les ressources et les flux économiques, dans un contexte de mondialisation et de concurrence financière accrue.

Monnaie et pouvoir — Dans les deux systèmes, le principe demeure le même : contrôler la monnaie, c’est exercer le pouvoir. Qu’il s’agisse d’un souverain précolonial ou d’un État contemporain, la maîtrise des instruments monétaires apparaît comme un fondement essentiel de la souveraineté politique et économique.

2. Des différences structurelles

Un changement de paradigme — La différence la plus visible entre le n’zimbu et le SGRT réside dans la nature même de leur support. Le n’zimbu est une monnaie matérielle, directement perceptible et manipulable, dont la valeur est liée à un objet physique concret. À l’inverse, le SGRT est une monnaie numérique, immatérielle, dont l’existence repose sur une infrastructure technologique et des systèmes informatiques complexes.

Du matériel au numérique — Ce passage du matériel au numérique marque un changement de paradigme dans la conception de la monnaie. Alors que le n’zimbu s’inscrit dans une économie fondée sur la proximité, le contact et l’ancrage territorial,

le SGRT fonctionne dans un environnement abstrait, déterritorialisé et connecté, où les transactions s’effectuent à distance et en temps réel.

La virtualisation de la monnaie — Cette transformation ne se limite pas à une évolution technique : elle modifie profondément les modalités d’échange, de contrôle et de circulation de la valeur. Elle témoigne du passage d’un système monétaire enraciné dans la matérialité à un système reposant sur la virtualisation et la médiation technologique.

De la confiance sociale à la confiance algorithmique — Le fonctionnement du n’zimbu repose avant tout sur une confiance sociale, ancrée dans les traditions, les institutions politiques et les pratiques collectives. Sa valeur est reconnue parce qu’elle est partagée par l’ensemble de la société et garantie par l’autorité du souverain. Cette confiance repose donc sur des relations humaines, des usages et des normes culturelles stabilisées.

Une confiance algorithmique — À l’inverse, le SGRT s’appuie sur une forme de confiance algorithmique, fondée sur la technologie et les systèmes numériques. La blockchain, les mécanismes de traçabilité et les protocoles de sécurité remplacent en partie les garanties sociales traditionnelles. La fiabilité du système repose sur des processus automatisés, vérifiables et théoriquement infalsifiables .

Transformation de la légitimité monétaire — Cette évolution traduit une transformation profonde de la légitimité monétaire. Là où la monnaie tirait sa validité de l’ordre social et politique, elle tend désormais à s’appuyer sur des infrastructures techniques et des dispositifs de calcul. La confiance ne disparaît pas, mais elle change de nature, passant de la relation sociale à la validation technologique.

3. Échelle et portée

D’une économie locale à une économie globale — Le n’zimbu s’inscrit principalement dans une économie locale et régionale, limitée par des contraintes géographiques et politiques. Sa circulation dépend des réseaux internes du royaume du Congo et de ses zones d’influence, ce qui restreint son usage à un espace relativement circonscrit. Cette limitation reflète une économie ancrée dans le territoire et les relations de proximité.

Une monnaie à l’échelle globale — À l’inverse, le SGRT est conçu pour évoluer dans un cadre globalisé, où les frontières physiques ne constituent plus un obstacle majeur. Grâce aux infrastructures numériques et à la blockchain, il peut être échangé à l’échelle internationale, reliant directement les ressources locales aux marchés mondiaux et aux circuits financiers globaux.

Changement d’échelle monétaire — Cette différence d’échelle traduit une transformation profonde des systèmes économiques. Le passage d’une monnaie locale à une monnaie connectée à l’échelle mondiale modifie les dynamiques de circulation de la valeur, en élargissant considérablement les possibilités d’échange et d’intégration économique.

De l’instabilité structurelle à la stabilité programmée — Le n’zimbu, bien qu’efficace dans son contexte d’origine, présente une instabilité structurelle liée à sa dépendance aux conditions de production et de circulation. L’absence de mécanismes de régulation

stricts et l’introduction externe de coquillages ont provoqué des phénomènes inflationnistes, entraînant une perte progressive de valeur et une fragilisation du système monétaire.

Une stabilité monétaire conçue — À l’inverse, le SGRT est conçu pour intégrer des mécanismes de stabilité dès son origine. L’adossement à l’or, combiné à la surcollatéralisation et au contrôle institutionnel, permet de limiter les fluctuations excessives et de garantir une valeur relativement stable. Cette stabilité repose sur une architecture pensée pour anticiper les risques et encadrer l’émission monétaire.

Une stabilité programmée — Ainsi, la comparaison met en évidence une évolution majeure : d’une monnaie exposée aux aléas de la circulation matérielle à un système monétaire dont la stabilité est programmée et régulée. Cette transformation reflète une volonté contemporaine de maîtriser les dynamiques monétaires par des dispositifs techniques et institutionnels.

4. La mutation du pouvoir monétaire

Du contrôle territorial au contrôle infrastructurel — Dans le système du n’zimbu, le pouvoir monétaire repose avant tout sur un contrôle géographique. La maîtrise de l’île de Luanda, principal lieu de production des coquillages, permettait au roi du Kongo d’exercer son autorité sur la monnaie. Le territoire constituait ainsi la base matérielle du pouvoir, liant étroitement souveraineté politique et contrôle spatial des ressources.

Un contrôle infrastructurel — À l’inverse, le SGRT repose sur un contrôle d’ordre infrastructurel, fondé sur des dispositifs numériques et technologiques. Ce ne sont plus des espaces physiques qui déterminent le pouvoir monétaire, mais des systèmes informatiques, des réseaux blockchain et des mécanismes de gouvernance numérique, capables d’assurer la gestion et la circulation de la monnaie.

Déplacement du pouvoir monétaire — Cette transformation marque un déplacement du pouvoir : de la maîtrise du territoire vers la maîtrise des infrastructures. Le contrôle monétaire ne dépend plus uniquement de l’accès à une ressource localisée, mais de la capacité à organiser, sécuriser et réguler des flux numériques à l’échelle globale.

Vers une souveraineté monétaire numérique — Le passage du n’zimbu au SGRT illustre une transformation profonde de la souveraineté monétaire, qui évolue d’une logique territoriale vers une logique numérique. Dans le système précolonial, le pouvoir reposait sur la maîtrise d’un espace physique et d’une ressource localisée. La souveraineté était directement liée à la capacité de contrôler un territoire et ses richesses.

Une souveraineté numérique — Avec le SGRT, cette souveraineté prend une forme nouvelle, fondée sur la maîtrise des infrastructures numériques et des systèmes de gestion de la valeur. L’État ne se limite plus à contrôler un espace, mais cherche à réguler des flux, à sécuriser des données et à organiser des échanges à travers des réseaux technologiques interconnectés.

Émergence de la souveraineté numérique — Cette évolution traduit l’émergence d’une souveraineté numérique, où le pouvoir monétaire dépend de la capacité à concevoir et à gouverner des systèmes techniques complexes. Elle marque une

adaptation des formes traditionnelles de souveraineté aux réalités contemporaines de la mondialisation et de la digitalisation de l'économie.

Partie IV — Une interprétation théorique

1. Une continuité historique

La permanence du lien entre monnaie et ressource — L’analyse du n’zimbu et du SGRT met en évidence une continuité fondamentale dans la relation entre monnaie et ressource. Dans les deux cas, la valeur monétaire repose sur un ancrage matériel, qu’il s’agisse du coquillage ou de l’or. Cette logique traduit une conception de la monnaie fondée sur la transformation sociale d’une richesse naturelle en instrument d’échange et de pouvoir.

Une valeur ancrée dans le réel — Cette permanence peut être interprétée comme une constante dans certaines traditions économiques africaines, où la valeur n’est pas entièrement abstraite, mais liée à une ressource identifiable, intégrée dans un système social et politique. La monnaie ne se détache pas complètement du réel, mais reste connectée à un support tangible, garant de sa légitimité.

La continuité du lien ressources — Ainsi, malgré les transformations technologiques et institutionnelles, le principe fondamental demeure : la monnaie tire sa force de son lien avec une ressource. Cette continuité souligne que les innovations contemporaines ne rompent pas totalement avec les logiques anciennes, mais les prolongent sous des formes renouvelées.

La permanence du lien entre monnaie et pouvoir — Au-delà de son ancrage matériel, la monnaie conserve une fonction politique constante, tant dans le système du n’zimbu que dans celui du SGRT. Dans le royaume du Kongo, le contrôle de la monnaie par le souverain constituait un instrument essentiel de domination, permettant d’organiser les échanges, de lever l’impôt et de structurer la hiérarchie sociale.

Monnaie et pouvoir étatique — De manière comparable, le SGRT s’inscrit dans une logique de pouvoir étatique, où la monnaie devient un outil de gouvernance économique. L’État utilise cet instrument pour orienter les flux financiers, valoriser les ressources nationales et renforcer son autonomie face aux systèmes monétaires internationaux.

Monnaie et pouvoir indissociables — Cette continuité révèle que, malgré les évolutions techniques, la monnaie reste indissociable du pouvoir. Elle constitue un levier stratégique permettant d’organiser la société, de réguler l’économie et d’affirmer la souveraineté, confirmant ainsi son rôle central dans les structures politiques.

2. Rupture contemporaine

Une transformation technologique radicale — Si des continuités structurelles existent, le passage du n’zimbu au SGRT s’accompagne d’une transformation technologique majeure. Le n’zimbu repose sur une matérialité immédiate et une circulation physique, tandis que le SGRT s’inscrit dans un univers numérique fondé sur la blockchain, où les échanges sont dématérialisés, automatisés et inscrits dans des registres distribués.

Abstraction de la monnaie — Cette mutation introduit un niveau d’abstraction inédit dans la conception de la monnaie. La valeur n’est plus directement liée à un objet

manipulable, mais à une représentation numérique sécurisée, dont l’existence dépend de systèmes informatiques et de protocoles cryptographiques. La monnaie devient ainsi un flux d’information, plutôt qu’un bien tangible.

Une nouvelle ère monétaire — Cette transformation technologique ne modifie pas seulement les outils, mais redéfinit profondément les modalités d’échange, de contrôle et de confiance. Elle marque l’entrée dans une nouvelle ère monétaire, où la gestion de la valeur repose sur des infrastructures numériques complexes et globalisées.

Une mutation de la confiance monétaire — La transition du n’zimbu au SGRT s’accompagne d’une transformation profonde des mécanismes de confiance qui fondent la monnaie. Dans le système traditionnel, la confiance repose sur des normes sociales, des pratiques collectives et l’autorité du souverain, inscrites dans une continuité culturelle et institutionnelle. Elle est incarnée, située et partagée au sein d’une communauté.

Déplacement de la confiance — Avec le SGRT, cette confiance tend à se déplacer vers des dispositifs techniques et algorithmiques. Les protocoles informatiques, la blockchain et les mécanismes de vérification remplacent en partie les garanties sociales, en assurant la validité des transactions et la sécurité du système sans recourir directement à des relations interpersonnelles.

De la tradition à l’algorithme — Ce passage de la tradition à l’algorithme ne supprime pas la confiance, mais en modifie la nature. Elle devient médiatisée par la technologie, reposant sur la fiabilité des systèmes plutôt que sur les structures sociales, traduisant une mutation fondamentale des fondements de la légitimité monétaire.

3. Vers une nouvelle souveraineté monétaire africaine

Une réinvention du modèle monétaire — L’analyse comparée du n’zimbu et du SGRT suggère moins une rupture totale qu’une réinvention du modèle monétaire africain. Le SGRT, bien qu’inscrit dans une modernité technologique, reprend des principes anciens : ancrage dans une ressource réelle, lien avec le pouvoir politique et inscription dans un projet de souveraineté. Il apparaît ainsi comme une continuité transformée plutôt qu’une innovation totalement exogène.

Hybridation entre tradition et innovation — Cette dynamique traduit une forme d’hybridation entre tradition et innovation. Les logiques précoloniales de valorisation des ressources et de contrôle monétaire sont réinterprétées à travers des outils contemporains comme la blockchain et la tokenisation. La modernité ne remplace pas les structures anciennes, mais les reconfigure dans un cadre technologique et institutionnel renouvelé.

Un modèle monétaire endogène — Ainsi, le SGRT peut être compris comme une tentative de reconstruction d’un modèle monétaire endogène, adapté aux contraintes du monde globalisé. Il incarne une synthèse entre héritage historique et innovation technique, ouvrant la voie à une nouvelle forme de souveraineté monétaire africaine.

Une mutation de la confiance monétaire — La transition du n’zimbu au SGRT s’accompagne d’une transformation profonde des mécanismes de confiance qui fondent la monnaie. Dans le système traditionnel, la confiance repose sur des normes sociales, des pratiques collectives et l’autorité du souverain, inscrites dans une

continuité culturelle et institutionnelle. Elle est incarnée, située et partagée au sein d’une communauté.

Déplacement vers la confiance algorithmique — Avec le SGRT, cette confiance tend à se déplacer vers des dispositifs techniques et algorithmiques. Les protocoles informatiques, la blockchain et les mécanismes de vérification remplacent en partie les garanties sociales, en assurant la validité des transactions et la sécurité du système sans recourir directement à des relations interpersonnelles.

De la tradition à l’algorithme — Ce passage de la tradition à l’algorithme ne supprime pas la confiance, mais en modifie la nature. Elle devient médiatisée par la technologie, reposant sur la fiabilité des systèmes plutôt que sur les structures sociales, traduisant une mutation fondamentale des fondements de la légitimité monétaire.

Conclusion générale

Une articulation entre continuité et rupture — L’étude du n’zimbu et du SGRT met en évidence une double dynamique, associant continuité et rupture dans l’évolution des systèmes monétaires. Continuité, d’abord, dans le lien persistant entre monnaie, ressource et pouvoir, qui demeure au cœur des deux modèles. Dans les deux cas, la monnaie s’ancre dans une richesse tangible et constitue un instrument de souveraineté politique.

Continuité et rupture monétaire — Cependant, cette continuité s’accompagne d’une rupture profonde, liée aux transformations technologiques et à la mondialisation. Le passage d’une monnaie matérielle à une monnaie numérique, d’un contrôle territorial à une gouvernance infrastructurale, et d’une confiance sociale à une confiance algorithmique marque une évolution majeure des formes monétaires.

Reconfiguration des principes monétaires — Ainsi, le SGRT n’apparaît pas comme une simple innovation technique, mais comme une reconfiguration des principes anciens dans un cadre contemporain. Il illustre la capacité des systèmes monétaires à se transformer tout en conservant des logiques fondamentales, révélant une évolution à la fois historique et structurelle de la monnaie.

Vers de nouveaux modèles monétaires souverains — L’évolution du n’zimbu au SGRT ouvre des perspectives importantes quant à l’avenir des monnaies souveraines africaines. En s’appuyant sur leurs ressources naturelles et sur des technologies innovantes, les États africains disposent désormais de leviers pour concevoir des systèmes monétaires adaptés à leurs réalités économiques, capables de renforcer leur autonomie et de soutenir leur développement.

Émergence de modèles alternatifs — Cette dynamique pourrait favoriser l’émergence de modèles monétaires alternatifs à l’échelle globale, reposant sur l’adossement à des ressources réelles, la traçabilité et une gouvernance plus inclusive. Dans un contexte de remise en question des systèmes financiers dominants, ces innovations offrent la possibilité de repenser les fondements de la valeur et de la souveraineté monétaire.

Transformation du paysage monétaire — Ainsi, le cas du SGRT invite à envisager une transformation plus large du paysage monétaire international, dans laquelle les économies africaines ne seraient plus seulement intégrées aux systèmes existants, mais capables de proposer des modèles originaux, fondés sur leurs propres ressources, leurs propres institutions et leurs propres visions du développement.